

« Pour Saint CYR , un nouvel élan » D. OLIVIER & A. PATOULLARD

➤ Un Pôle jeunesse pour St CYR : plein soutien au principe, mais...

- Lors de la réunion du conseil du 27 Février, et sans que cela ait fait préalablement l'objet d'une quelconque discussion en commission, le maire a soumis une délibération pour acheter un bâtiment au **321 Chemin du Sauvet** (voir [plan](#)) pour y créer un « **Pôle jeunesse** » (ou « Pôle ado »).
- Le projet d'acquisition, de réfection/réhabilitation et aménagement des locaux se monte à **1,360 millions € HT**, pour lesquels, par une autre délibération, la commune sollicite une aide de la Région PACA de **0,2 million €** ; on trouvera ici le lien vers ces 2 délibérations (<https://goo.gl/b81ZRa>)
- **Nous soutenons pleinement le principe de création d'un tel « Pôle »** pour notre commune, qui correspond à un vrai besoin pour les jeunes de la tranche d'âge visée (11/12 à 16/17 ans).
- Nous sommes cependant gênés par un processus dans lequel on nous demande de nous prononcer sur l'acquisition et l'aménagement d'un immeuble avant de discuter du fonctionnement et de la future gestion de cet équipement. On discute des murs avant de discuter du contenu...
- Si la première délibération expose les enjeux et objectifs du projet, et indique qu'« *une équipe d'animation formée sera dédiée au fonctionnement et à l'animation de la structure* », nous pensons qu'il est important et urgent, avant de décider du programme architectural de ce « Pôle », d'en définir plus précisément les cibles et le fonctionnement, en concertation avec l'ensemble des parties prenantes, notamment avec des représentants des jeunes concernés. Si une « équipe d'animation » doit être formée pour ce projet, il nous paraît judicieux et opportun qu'un animateur soit consacré le plus tôt possible à la préparation et à la définition du projet, en liaison avec ces jeunes. Le Comité de liaison pour la sécurité et la prévention de la délinquance (CLSPD) devra être consulté.
- La question de la **gouvernance et du pilotage** de ce « pôle » est très importante, et doit être débattue rapidement : quel « statut » envisage-t-on pour cet équipement ? va-t-on créer une association spécifique ou le pôle sera-t-il un « service » de la mairie ? a-t-on une vision du « dimensionnement » de l'équipe d'animation et du coût de fonctionnement en découlant ?
- Monsieur le maire nous a répondu qu'il partage entièrement notre souci de concertation : si l'opération matérielle est lancée, nous souhaitons que le processus de consultation démarre en parallèle.
- Au plan matériel, nous avons fait remarquer que les termes employés pour décrire les travaux envisagés peuvent prêter à confusion sur la nature de ces travaux : une clarification serait nécessaire pour la présentation au Conseil régional.
- Enfin, le maire nous dit que cette acquisition est une opportunité à saisir car l'emplacement serait idéal, au voisinage de la Dédrière et de la Miolane. Nous ne partageons pas ce point de vue : idéalement, il nous semble que le meilleur emplacement aurait été les bâtiments de la Coopérative San Ceri, en plein cœur de la ville. Il nous est répondu que cet immeuble n'est pas à vendre. Certes, mais nous pensons que c'est une aberration, au plan de l'urbanisme et de la vie sociale, d'avoir un tel immeuble aussi peu employé. Apparemment, la municipalité n'a pas de projet visant cette anomalie, et nous ne sommes pas convaincus (euphémisme) que des discussions sérieuses aient été menées avec la Coopérative « La Cadiérienne ».

➤ TER Marseille -Toulon : quoi de neuf ?

- **D'importants travaux de rénovation / maintenance des voies en cours**
 - ✓ Pour renforcer la fiabilité et la robustesse de son infrastructure **entre Aubagne et Toulon**, SNCF Réseau renouvelle en ce moment l'ensemble des constituants de la voie allant vers Toulon (rails, ballast, traverses), ce matériel ayant été mis en place en 1980.
 - ✓ Le 1er mars à partir de 22h30, SNCF Réseau avait invité les élus des collectivités territoriales intéressées à venir visiter le chantier (voir la note d'information SNCF : <https://goo.gl/NKNkqi>)
 - ✓ Deux élus de Saint Cyr, dont Alain PATOULLARD, ont pu y participer et ainsi suivre le travail important que réalisent 500 ouvriers (350 de l'entreprise Colas et 150 de la SNCF), qui par un temps déplorable (vent, froid, pluie) peuvent remplacer 800 m de voies dans la nuit à l'aide de machines sophistiquées (les méthodes anciennes n'auraient permis qu'un remplacement de 150m dans les mêmes conditions). En 2019 les mêmes travaux seront effectués sur l'autre voie.
 - ✓ A noter que ces travaux constituent une **simple remise en état** des voies actuelles afin que les trains puissent circuler sans risques, mais ne permettront pas d'en augmenter la capacité.
- **Pour une réelle amélioration du service, faudra-t-il attendre 2050 ?**
 - ✓ Il y a quelques semaines a été publié un important document de propositions au gouvernement concernant la **mobilité** et plus spécifiquement le **rail** : le rapport du Comité d'orientation des investissements (COI), qui évoque notamment le projet de « Ligne nouvelle Provence-Cote-d'Azur (LNPCA) » (voir liens vers les extraits du [rapport \(pp. 91-92\)](#) et vers [l'annexe 17](#))
 - ✓ Le rapport du COI renvoie aux calendres grecques (2050), malheureusement pour les Saint Cyriens, tout investissement significatif sur le tronçon AUBAGNE-TOULON: la seule amélioration de service pour nous résulterait d'une modernisation des systèmes de régulation embarquée...
 - ✓ Nous sommes pour notre part convaincus que, si l'on veut éviter la saturation des infrastructures routières et autoroutières, il sera à terme impératif de construire une deuxième infrastructure ferroviaire (projet LNPCA, éventuellement modifié). Par ailleurs, le déplacement de la gare de St CYR apporterait une réelle amélioration du service rendu aux usagers quotidiens...A suivre...